

## Séance du jeudi 05 avril 2018

Présents : Mrs Serge CETTOLO, Christian DUTOUR, Yves OLIVES, Laurent SABATIER, Eric ZANET, Thierry DÉCHERY, Mmes, Martine ULIAN, Nathalie DANÉ, Marie-Dominique Idrac, Carole RIBERA

Absent excusé : aucun

Secrétaire de séance : La secrétaire de Mairie

Début de séance : 20h35

En tout début de séance, M. GOUDON, Président du Comité des fêtes, nous présente son projet d'achat d'un abri de jardin pour entreposer le matériel du Comité. Il nous demande l'autorisation de l'implanter sur le côté de la mairie. Cet achat sera fait par le Comité des fêtes, sera assuré par le comité des fêtes.

Après en avoir discuté, le Conseil accepte à l'unanimité

Approbation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu précédent a été approuvé à l'unanimité

Vote des taux :

Suite à la loi GEMAPI, qui augmentera de 3 points, les impôts pour les particuliers, Monsieur le maire propose de baisser les taux de 3 points pour les taxes foncières du bâti et du non bâti.

Après en avoir discuté, la baisse des taux est acceptée à l'unanimité.

Vote des subventions :

Monsieur le Maire fait lecture des montants des subventions pour 2018. Il propose une augmentation de 300 euros pour le nouveau comité des fêtes qui fait de grands efforts dans l'organisation de l'association.

Après en avoir discuté, le Conseil accepte à l'unanimité l'augmentation de 200€ à 500€.

Vote du budget

Après avoir fait lecture des différents comptes en fonctionnement et en investissement tant en recettes qu'en dépenses, le budget se présente ainsi :

Dépenses fonctionnement : 195 545€                      Recettes fonctionnement : 195 545€

Dépenses investissement : 119 908€                      Recettes investissement : 119 908€

Le conseil Municipal vote le budget à l'unanimité.

Questions diverses :

Monsieur le Maire présent le budget de la communauté de communes :

Près de 6 millions en fonctionnement et 3 millions en investissement.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise « Carrère » pour les travaux de l'Arcadèche. Ces travaux pourront se faire en deux fois.

Le devis se monte à 5 856€. Le devis est accepté à l'unanimité

Concernant l'emplacement des bancs, Le Conseil Municipal propose de les implanter : un vers l'abri bus au Hameau, un à la mairie et un vers le fond de l'arcadèche.

La séance est levée à 22h30

Prochain conseil municipal le 3 mai 2018